

FICHE TECHNIQUE

TOP 4 ép. +/- 15,2 mm
Largeurs 110 - 140 – 170 – 190 – 220 mm

Page 1/2

Impératif : se référer aux DTU en vigueur: DTU 51.2 : Pose des parquets à coller et DTU 51.11 : Pose flottante des parquets contrecollés

Description :

Parquet contrecollé avec rainure et languette sur les côtés et en bout.

Chanfrein de +/- 2 mm aux 4 côtés (PGO4) (+/-1,5 mm après ponçage). ou 2 chanfreins de +/- 2 mm en long (PGO2) (+/-1,5 mm après ponçage) (risque de désaffleurement en bout),

ou sans chanfrein en finition brute (à poncer)

Parement de +/- 4 mm (+/- 3,5 à 4 mm pour les sciés)

support : contreplaqué bouleau

Collage des 2 couches : colle EPI

Largeurs :

110 (principalement motifs de pose bâton rompu... etc),
140, 170, 190 et 220* mm (*220 quantité limitée). Peut être livré en largeur fixe ou en mélange de largeurs selon disponibilité. Si 2 largeurs sont choisies, il faut le même nombre de ml de chaque largeur.

Longueurs : panachées variables. 1 000 à 2 200 mm

Essences : parement chêne

Finitions : Voir fiches techniques séparées.

Principales finitions:

- Verni : en 5 couches, en usine. Verni UV polyuréthane acrylique, exempt de solvant, de formaldéhydes, et isocyanates.
- Huile : huile uréthane acrylique
- Huile cire

Stockage:

Se référer au DTU 51.2. Avant la pose, le stocker dans la pièce, au minimum le temps que le parquet soit à la même température que la pièce à parquer.

Les paquets ne doivent pas être ouverts avant la pose mais au fur et à mesure de l'avancement de la pose.

Pose :

- Collée sur chape, panneaux, anciens parquets, selon DTU 51-2. La colle ne doit pas entrer en contact avec les rainures et les languettes.

- Flottante, selon DTU 51-11

Les supports doivent présenter une siccité ne dépassant pas 3 % du poids sec, et 0,5 pour chape anhydrite.

Se référer aux DTU 51-2 et DTU 51-11 en ce qui concerne les précautions de pose.

Collage :

pose collée :

- colle SPU 460 ou CDE 900 PRO largeur jusqu'à 220 mm,
- colle CDE 700 PRO largeur jusqu'à 190 mm.

spatule no 4 : 1350 g/m² - spatule no 5 : 1200 g/m².

Consommation: +/- 1 kg à 1,2 kg/m².

Voir fiches techniques séparées.

collage par cordons interdit.

Nettoyant pour colle: toujours faire un test de matité du verni ou de l'huile.

Chauffage par le sol basse température et plancher rayonnant électrique :

Compatible chauffage au sol basse température et plancher rayonnant électrique 95 W/m² maxi jusqu'à 220 mm de large maximum. La température au sol ne doit à aucun moment de l'année dépasser 28° C. Pose collée en plein impérative. Utiliser la colle SPU 460 ou CDE 900 PRO. L'application d'un primaire est recommandée : Stauf VDP 160 ou VDP 130.

Si sous couche : liège épaisseur 2 mm maximum préconisée, en double encollage.

Consignes à respecter pour l'humidité de l'air: L'humidité de l'air doit toujours se situer entre 45% et 65%. Durant la période de chauffe, lorsque l'humidité de l'air descend en dessous de 45%, il est impératif d'installer des humidificateurs d'air adaptés dans vos pièces. Si l'humidité de l'air est inférieure à 45 %, le bois se rétracte énormément. Et si l'humidité de l'air est inférieure à 30 % durant plus de 8 jours, cela peut provoquer des dégâts irréversibles au parquet, exemple : fentes, gerces, délaminations.... Nous préconisons également l'intégration d'une Fidbox.

Sol réversible : résistance maximale autorisée :

0,09 W/m²°C. Autorisé sur chauffage au sol réversible dit rafraichissant en 170 mm de large. Pose collée en plein impérative. Utiliser la colle SPU 460 ou CDE 900 PRO. Les choix ayant de l'aubier sont exclus.

Respecter les instructions du DTU chauffage au sol. En plus de cela, il faut respecter les éléments ci-après :

Le TOP4 peut se poser sur un support muni d'un système chauffant et rafraichissant, dit réversible. Ceci sous certaines conditions :- poser le parquet par un collage à plein avec la colle SPU 460 ou CDE 900 PRO

- respecter la résistance thermique maximum du parquet.

Attention, la présence de tapis épais peut dépasser cette limite et engendrer des problèmes

- s'assurer d'une humidité maximum de 2 % de la chape et 0,5 % pour une chape liquide et/ou anhydrite.

- le séchage naturel du support doit être complété par un préchauffage pendant au moins 3 semaines avant la pose quelle que soit la saison.

- interrompre le chauffage 48 heures avant la pose du parquet.

- utiliser la colle adéquate au parquet posé (SPU 460 ou CDE 900 PRO).

- remettre le chauffage 7 jours après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5°C jusqu'à la bonne température.

- un espacement entre les lames pendant la saison de chauffe est possible. Ces joints se refermeront petit à petit après fermeture du chauffage.

- le système doit permettre une répartition homogène de la chaleur sur toute la surface.

- la température des fluides doit être réglée par un système de sondes automatiques pour empêcher la formation du point de rosée (condensation) sur le parquet.

- l'émission calorifique ne doit pas dépasser 100W/m².

- lors du rafraichissement, la température de consigne de la pièce ne doit pas être descendue de plus de 5°C par rapport à la température extérieure (cf CPT sol chauffant – rafraichissant)

FICHE TECHNIQUE

TOP 4 ép. +/- 15,2 mm
Largeurs 110 - 140 - 170 - 190 - 220 mm

Page 2/2

Impératif : se référer aux DTU en vigueur: DTU 51.2 : Pose des parquets à coller et DTU 51.11 : Pose flottante des parquets contrecollés

- la consigne d'été des thermostats d'ambiance des régulations individuelles ne descendra pas en dessous de 24°C. Le système rafraichissant ne pourra s'enclencher que si la température ambiante est supérieure ou égale à 24°C.
- le système doit comporter un dispositif limitant la température au départ du fluide de 18°C à 22° selon les régions géographiques ci-dessous :

Zone géographique de la France	Température minimale de départ du fluide
Zone côtière de la manche, de la Mer du Nord, et de l'océan Atlantique au nord de l'embouchure de la Loire, largeur 30 km	19°C
Zone côtière de l'océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Loire, et au nord de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	20°C
Zone côtière de l'océan Atlantique au sud de l'embouchure de la Garonne, largeur 50 km	21°C
Zone côtière méditerranéenne, largeur 50 km	22°C
Zone intérieure	18°C

Entretien:

Se référer à notre protocole d'entretien des parquets : généralités et spécifique pour chaque finition avant mise en service.

Choix:

Voir fiche technique séparée du choix livré.

Classement libre annexe B, PR, RU A, classique / tradition / confort, nature, choix 4.

Humidité à la sortie d'usine: entre 5 et 9 %

Dureté Monnin: Chêne: 2,5 à 4,5

Résistance thermique: Chêne: 0.076 m² KW

Densité: Chêne: 0,6 à 0,8

Coefficients de rétractabilité:

Voir tableau. Chêne: radial : 0,16 - tangentiel: 0,32.
ce coef. concerne le chêne uniquement.

Classement UPEC: Chêne U₃P₂E₁C₀.

Classement d'usage: Chêne: 31

Classement au feu:

Chêne Verni ou huilé : collé ou flottant = Dfl s1 // M4

Cfl s1 = nous avons obtenu Cfl s1 pour une cinquantaine de finitions (brossé scié) liste évolutive sur demande



FABRIQUÉ
EN
FRANCE



Chêne de l'est a obtenu les labels A+ pour tous les parquets finis



Z-156.607-1172

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Aucun traitement insecticide ou fongicide n'est fait sur nos parquets.

Toujours se conformer aux fiches techniques du fabricant du verni, de l'huile, des colles, des produits d'entretien... qui sont à votre disposition